

Rapport d'activité

2023

ADA France



Fédération Nationale du Réseau
de Développement Apicole

ADA France

« L'apiculture française traverse actuellement une crise inédite, conjoncturelle et économique, qui la bouleverse profondément. »



Par Christophe Zimmermann,
Président d'ADA France

Cette crise met le réseau des ADA à pied d'œuvre pour imaginer et mettre en œuvre un plan d'action à la hauteur de la déstabilisation. Pour y parvenir, notre implication, en tant qu'apiculteur-trice est cruciale, au sein de nos ADA, de notre réseau, pour assurer le fonctionnement de nos structures, nos outils.

Le Réseau des ADA est la colonne vertébrale de notre filière, il la structure, ne serait-ce que par sa présence dans chaque région. Sa tête de réseau ADA France, fédère, anime ces structures, et assure leur représentation devant les différentes instances nationales.

Les services proposés et développés par le Réseau des ADA, en partenariat avec l'ITSAP, sont inestimables tant ils ont contribué à développer le métier techniquement. Récemment, les financements apportés par InterApi permettent de soutenir et consolider les budgets de ces projets, car les financements ne couvrent pas toujours l'ensemble de nos frais, pourtant essentiels (fonctionnement, structurel).

C'est dans cette voie qu'il nous faut poursuivre nos actions, en continuant la professionnalisation de nos structures, en améliorant leur efficacité, notre animation et notre ingénierie, pour rendre les échanges plus fluides et pour faire face aux enjeux.

L'année 2023 a vu ADA France poursuivre son travail de fond pour le réseau des ADA : son implication à InterApi, l'animation des groupes de travail, essentiels à la vie du réseau.

Notre travail sur l'enquête de la production nationale en 2022 a été corroboré par l'Observatoire annuel de la production de miel et des produits de la ruche de France Agrimer paru à l'été 2023. Ce partenariat avec InterApi a été relancé à l'automne avec la réalisation de l'enquête 2023.

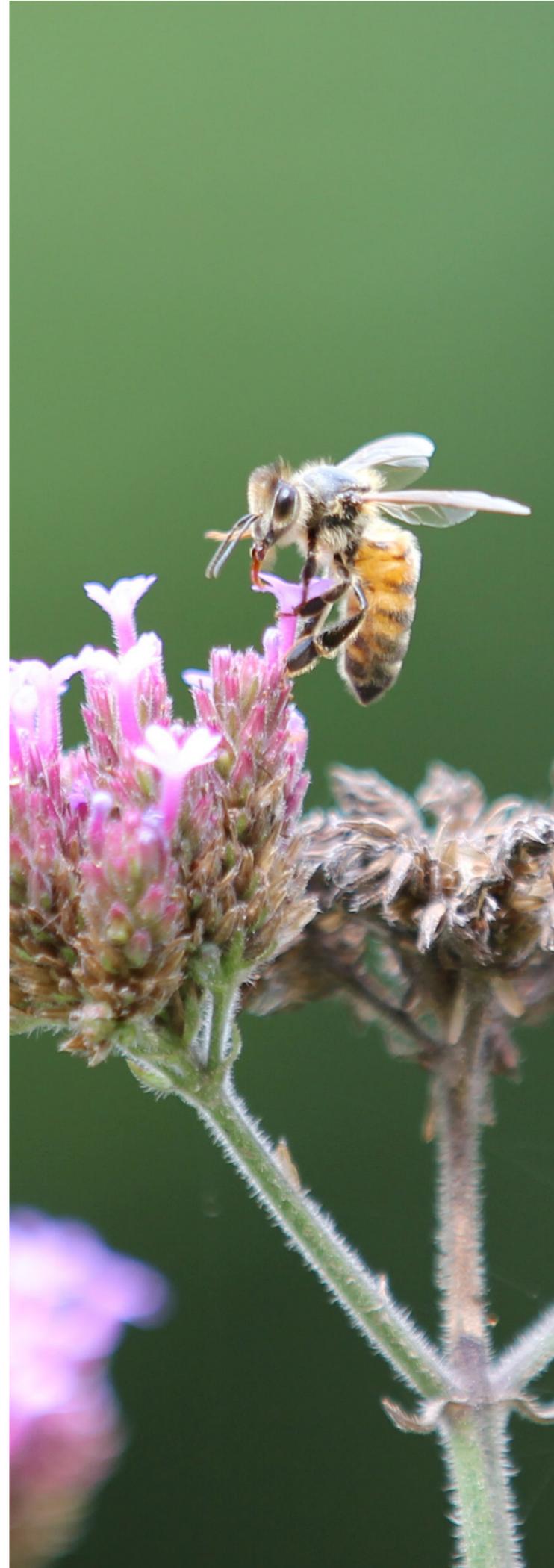
Dans le cadre de la convention tripartite ADA France – ITSAP – InterApi, des projets ont été lancés en 2023, comme Dynamite : un projet d'un an dédié à la lutte contre varroa, entièrement financé par l'interprofession. Son approche innovante vise à balayer l'ensemble des traitements existants, couplé à des méthodes biotechniques pour mieux comprendre la dynamique de reproduction de varroa. Dans sa lignée, le projet CAS-DAR Fall'Var poursuivra cette piste en y incluant une approche économique. Ce projet illustre l'objectif de notre réseau : des solutions concrètes pour le terrain.

ADA France continue à s'investir pour le développement sur l'ensemble du territoire : en 2023, c'est la région Normandie qui a bénéficié du recrutement d'une stagiaire par la fédération pour dynamiser et développer l'ADA.

Le réseau a également lancé une nouvelle organisation : les pôles de compétences et leurs commissions, qui rassemblent les salariés les plus impliqués sur six thématiques clés du réseau, ainsi que des apiculteur-trices motivés pour travailler dessus.

Enfin, nous fêtons le premier anniversaire de notre revue nationale, qui propose quatre fois par an du contenu prioritairement rédigé par le réseau. La fédération monte en compétence sur la communication avec la mise à jour de son site internet et des réseaux sociaux.

Le Réseau des ADA doit poursuivre ses missions de développement. Sachons lui apporter l'encadrement nécessaire et rigoureux pour qu'il reste et progresse encore comme un acteur clé du paysage apicole pour qu'il relève les défis auxquels l'apiculture doit faire face.



Les structures membres du réseau

15 ADA sur tout le territoire métropolitain, en Corse, à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie

Le **GPGR** : le Groupement des Producteurs de Gelée Royale

Les adhérents

+ de 1 500 adhérents directs

+ de 13 000 adhérents indirects

Le collectif

4 élus d'ADA France investis dans **InterApi**

22 groupes de travail actifs

6 pôles de compétence du réseau

26 participants au **COODIR**

Réussir Apiculture, la revue nationale du réseau

35 salariés et **10** ADA mobilisés dans la rédaction

3 élus et **3** salariés investis dans le **comité éditorial**

+ 720 abonnés payants

La vie du réseau

1 séminaire des salarié.es

1 séminaire du réseau

1 Assemblée Générale

1 CA décentralisé

La formation

31 formations organisées

266 stagiaires formés

8 ADA accompagnées et le GPGR

Le budget

355 000 € de budget pour 2021/22

540 000 € de budget prévisionnel pour 2022/23

Partie 2 | Nos actions
Temps forts 2023



Représentation

**Temps fort n°1
 Enquête production**

Comme en 2022, Interapi a commandé à ADA France et financé une étude visant à évaluer la production de miel en France. La production est estimée à partir des enquêtes menées par le réseau des ADA, coordonnées par l'ITSAP, auprès d'apiculteurs.

Les données issues des réponses des 638 apiculteurs ont ensuite été extrapolées pour pouvoir estimer les tonnages régionaux et nationaux.

Représentation

**Temps fort n°2
 Enquête commercialisation**

ADA France a sollicité les apiculteurs et apicultrices professionnelles du réseau des ADA pour répondre à une enquête sur la commercialisation du miel, début décembre 2023.

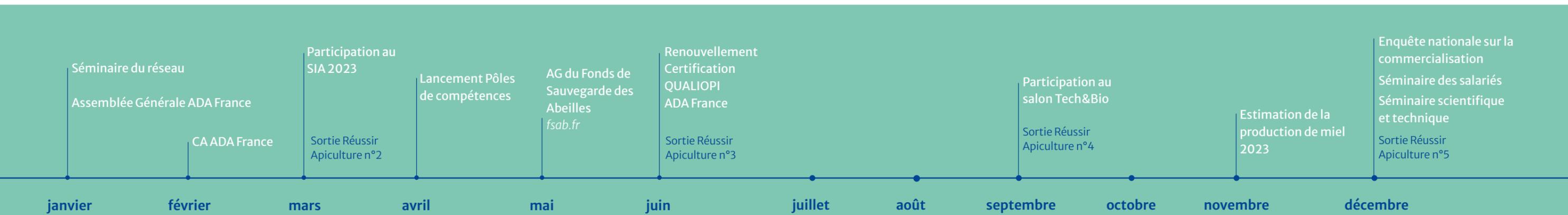
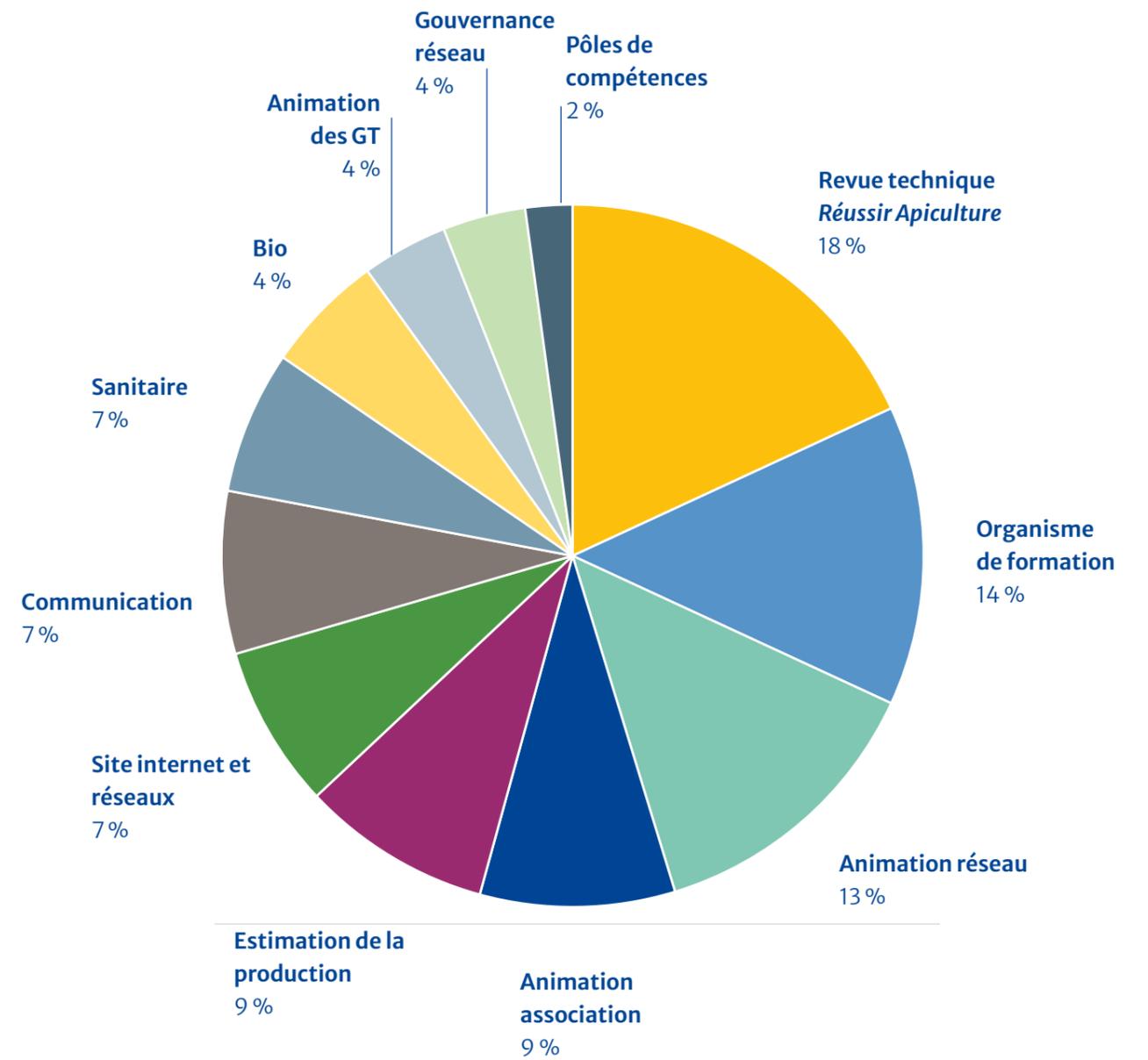
Cette démarche visait à faire un état des lieux de la commercialisation du miel par les apiculteurs, afin d'objectiver la situation de crise à laquelle les exploitations font face en cette période.

Mutualisation

**Temps fort n°3
 Apithèque**

Un groupe de travail a été créé avec pour objectif : héberger et référencer une base de données documentaire mise à disposition pour le réseau et accessible aux apiculteurs. Au cours de l'année 2023 les deux partenaires pour la mise en ligne et le référencement des documents ont été choisis et la liste des ressources disponibles et leur indexation a été réalisée. La mise en ligne du site est prévue pour début 2024.

Répartition du temps de travail en 2023



Partie 3 | Animation

Animation des groupes de salarié·es



Historiquement, ADA France anime un certain nombre de « groupes de travail » composés de salariés des ADA, de l'ITSAP mais plus rarement d'administrateurs. Ces groupes de travail (GT) permettent aux participants de se réunir et d'échanger autour d'une thématique. Les GT permettent aux salariés de travailler ensemble à la résolution de problématiques, de partager leurs connaissances et leurs pratiques.

ADA France assure l'animation de certains groupes de salariés et met à disposition des participants plusieurs outils : partage de documents, visioconférence, appui à l'animation. Afin que la communication soit la plus fluide possible au sein du réseau, ADA France accompagne l'arrivée de tout nouveau salarié ou nouveau membre du CA d'ADA France : accès au drive, mail d'accueil récapitulatif des outils, enregistrement dans les listes de diffusion ainsi que dans un répertoire commun, visio formative d'accueil pour les nouveaux administrateurs d'ADA France.

En 2023, ADA France a mis à jour le recensement de ces lieux collectifs de travail. Une « Carte mentale Lieux collectifs du réseau » est partagée avec l'ensemble

des salariés du réseau. Elle permet de rendre compte de la diversité des modalités de travail du réseau et sert également de répertoire avec les coordonnées des différents animateurs, un lien d'accès aux fichiers et un rappel des objectifs de chaque groupe.

Depuis la rédaction du PPE (Le Plan Pluriannuel d'Engagement, mené en 2019, qui a abouti à une nouvelle organisation du réseau ADA-ITSAP), le réseau des ADA a formalisé son étroite collaboration l'ITSAP. En 2023, les salariés d'ADA France et de l'ITSAP ont participé ensemble au lancement des six pôles de compétences thématiques et assurent leur animation. En parallèle, ADA France a contribué à l'organisation d'événements communs : la journée de lancement des pôles en avril (participation), le séminaire scientifique et technique (webinaire, co-organisé) et le séminaire du réseau (co-organisé).

Les pôles de compétences

En 2023, le réseau ADA-ITSAP s'est structuré autour de six thématiques, avec la mise en place de pôles de compétences. Ces dispositifs mixtes faisant intervenir des salariés de l'ITSAP, d'ADA France et des ADA, ainsi que des apiculteurs élus du réseau, ont pour objectif de construire des feuilles de routes thématiques partagées dans le réseau ADA-ITSAP.

Ainsi, les salariés d'ADA France et des élus au CA d'ADA France sont investis dans les pôles de compétences.



Groupes de travail

* animés par ADA France

Le réseau compte 21 groupes ou sous-groupes de travail en 2023, dont 8 sont animés par ADA France. Les autres GT sont animés par des salariés des ADA ou de l'ITSAP et sont suivis par ADA France, pour un éventuel appui ponctuel et assurer la cohésion des travaux.

ADA France anime également deux comités d'organisation de séminaires et le comité éditorial de la revue technique nationale. En 2023, le réseau des ADA poursuit son dynamisme : de nombreux GT voient le jour où se mettent en veille selon les besoins du réseau.

Parmi les groupes lancés cette année : « Administratif des exploitations » qui rassemble un certain nombre de sujets techniques qui jusque-là étaient traités en COODIR, « Frelon » afin d'accompagner le programme pluriannuel de l'ITSAP sur le sujet et le besoin croissant sur cette thématique. Le réseau s'est également lancé dans la mise à jour de son guide des bonnes pratiques et dans une prochaine réédition du guide à l'installation.

Le COODIR*

Commission Bio du réseau (salariés/élus)*

GT Administratif des exploitations*

GT Apithèque*

GT Communication*

GT Coût de production

GT Installation-Transmission

GT Diversification

GT Ecotox

GT Elevage et sélection

GT Enquête harmonisée et prix

GT Formation*

GT Gestion-RH*

GT Qualité

GT RER

GT Sanitaire*

• Sous-groupe Base de données Varroa*

• Sous-groupe Frelon*

GT Nourrissement

GT Ressource alimentaire et Pollinisation

GT MAJ fiches du guide de bonnes pratiques

Partie 3 | Animation Animation des groupes d'administrateur·rices



Conseil d'Administration d'ADA France

Le Conseil d'Administration (CA) d'ADA France est composé d'un représentant de chaque structure membre et a pour rôle de mettre en œuvre le programme d'actions défini lors de l'Assemblée Générale, de gérer le budget et les comptes de l'association ainsi que de piloter le travail des salariés.

Le Conseil d'Administration d'ADA France s'est réuni à trois reprises en 2023, en présentiel, des moments clés pour que l'équipe d'administrateurs apprenne à se connaître et à travailler ensemble. Notamment, le CA d'ADA France s'est réuni à Port-Lesney (39) lors du séminaire annuel administrateurs – salariées. Tout au long de l'année, le Bureau s'est également réuni en visioconférence pour préparer chaque CA. Lors de la saison apicole (de mars à août) en visioconférence pour échanger sur l'actualité de la fédération. Ces réunions de Bureaux en saison sont également ouvertes à tous les membres du CA qui le souhaitent.

Groupe sanitaire du Conseil d'Administration

Un groupe de quatre administrateurs travaille sur les dossiers sanitaires. Ce groupe a pour mission de préparer la participation d'ADA France aux réunions nationales sur le sujet, et de formuler des avis. Le groupe échange principalement par mail et peut se réunir ponctuellement en visioconférence pour échanger sur des sujets précis à trancher. La salariée peut s'appuyer sur ces élus pour préparer les sujets sanitaires à l'ordre du jour des CA d'ADA France.

Comité de liaison ADA France-ITSAP

Le dialogue entre les élus du développement au CA de l'ITSAP et les élus du Bureau d'ADA France a pris la forme, en 2023, de réunions d'un comité de liaison. Ce comité a traité des sujets transversaux et communs aux deux structures nationales ADA France et ITSAP. Par exemple : mise en place des pôles de compétences, stratégie du réseau ADA et de l'ITSAP sur le sujet de la compétition sur la ressource, projet d'adhésion d'ADA France à l'ITSAP, préparation du séminaire programmatique de janvier 2024

Partie 3 | Animation Appui individuel aux ADA

Accompagner les structures membres sur des besoins ponctuels, concernant la gestion des Ressources Humaines, ou l'usage d'outils informatiques. Cet appui peut aussi se faire via de l'échange de pratiques dans le cadre du GT RH-Gestion.

Mise en forme de documents

ADA France fournit, lorsque le besoin s'en fait sentir, un appui aux ADA pour la réalisation d'outils ou de documents de communication.

En 2023, ADA France a essentiellement fait quelques mises à jour : carte des miellées nationale et régionales, fiches régionales du guide à l'installation et création de logos pour les ADA.

En communication interne, ADA France a mis à disposition deux trames de diapositives (une aux couleurs du réseau, utilisable par les ADA et une pour le COO-DIR). La refonte des modèles de documents Word est en cours.

Appui prise en main des outils informatiques

En cas de besoin ADA France peut accompagner les ADA qui le souhaitent dans leur utilisation des outils informatiques, qu'il s'agisse des boîtes mails, de l'extranet, des sites internet, du Scoop-it ou encore d'outils non spécifiques au réseau tel que l'outil de partage de document Drive ou de messagerie directe Slack.

Accompagnement dans les demandes de financements

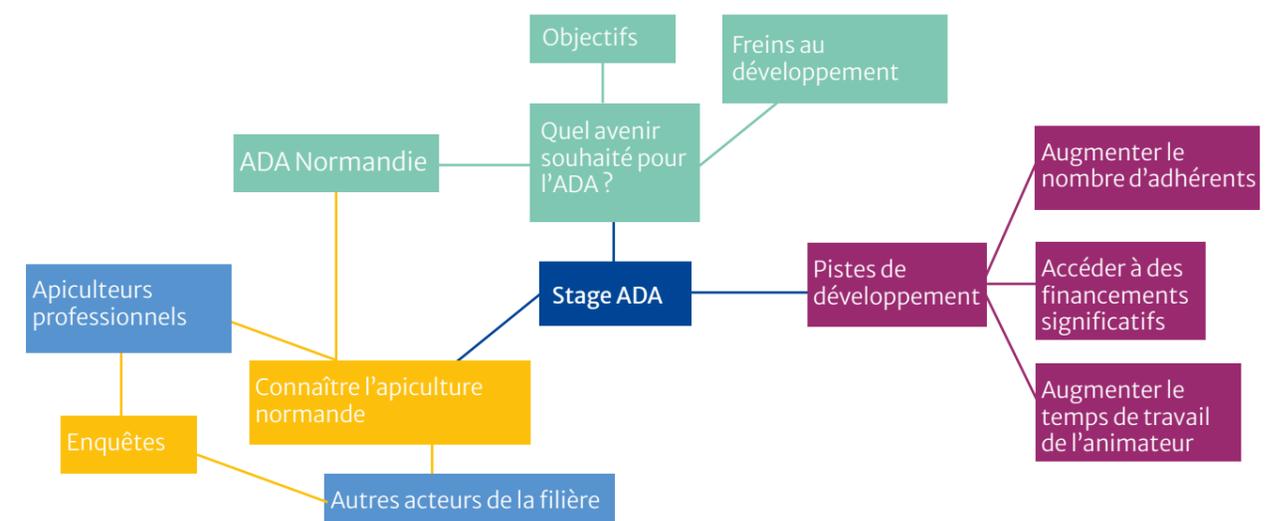
La majorité des ADA bénéficie de la mesure d'Assistance Technique en Région du Programme Sectoriel Apicole de l'Union Européenne. Dans ce cadre ADA France assiste les ADA qui ont en ont besoin dans la constitution de leur dossier de demande. De plus, ADA France centralise les besoins des ADA afin de pouvoir défendre le budget nécessaire au bon fonctionnement du réseau auprès de FranceAgriMer.

Accompagnement ponctuel au développement des ADA

Lorsque le besoin s'en fait sentir ADA France peut

Accompagnement ADA Normandie

Cette année 2023, ADA France a lancé un projet de stage sur le développement de l'ADA Normandie, à la fin duquel un COPIL de restitution aura lieu début 2024. Les pistes de développement pour l'ADA Normandie seront proposées et étudiées, notamment pour débloquer des financements.



Partie 4 | Représentation ADA France et les acteurs de la filière



Représentation du réseau des ADA à InterApi

ADA France participe aux Conseils d'administration d'Interapi, ainsi qu'aux commissions Economie de la filière, Qualité-traçabilité, et Résolution des problèmes de production. La représentation est assurée prioritairement par des administrateurs d'ADA France, parfois accompagnés d'une salariée. 2023 a été l'année de la signature d'une convention-cadre Interapi-ITSAP-ADA France. Les trois structures ont souhaité ainsi marquer leur volonté de trouver une coordination dans les plans d'action, et se projeter à l'échelle de trois ans dans le financement d'actions par Interapi.



ADA France a un rôle de représentation du réseau de développement apicole auprès des partenaires : en concertation avec ses associations membres, elle établit des positions communes au réseau et les défend lors d'échanges avec les partenaires extérieurs. Il peut s'agir d'acteurs institutionnels, tels que le ministère de l'agriculture ou d'autres ministères, de France Agrimer ou d'acteurs spécifiques à la filière apicole, comme InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, des acteurs du sanitaires ou des partenaires d'ADA France.

En 2023 ADA France a notamment participé à :

- 2 réunions du Comité sectoriel apicole
- Une trentaine de réunions ou événements de l'interprofession
- 1 réunion du groupe bio de l'INAO
- 4 réunions du Fonds de Sauvegarde des Abeilles (FSAB)
- 1 réunion du comité d'experts apicoles du CNOSAV
- Une dizaine de réunions de groupes "Mise en place de plan de lutte - PSIC" organisés par GDS France sur les thématiques de la loque américaine, de varroa et d'Aethina
- 3 réunions du GT Enquête nationale de mortalité hivernale de la plateforme ESA

Représentations sanitaires

ADA France est membre du comité d'experts apicoles du CNOSAV, le Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale. Cette instance est un lieu d'information et de consultation de la filière sur les sujets sanitaires, piloté par la DGAL du Ministère de l'agriculture. En 2023, ce comité ne s'est réuni qu'une seule fois, concernant l'arrivée d'Aethina tumida à la Réunion.

ADA France a participé et suivi les travaux de quatre groupes de travail chargés de définir les stratégies de gestion (prévention, surveillance et lutte) pour les bioagresseurs suivants : la loque américaine, Aethina, varroa et le frelon asiatique. Ces groupes sont organisés par GDS France et rassemblent différents acteurs du sanitaire et de la filière apicole (ADA France, ITSAP, FNOSAD, InterApi, GNTSA, DGAI).

Comme chaque année, ADA France a également participé à trois réunions du groupe "Enquête nationale de mortalité hivernale" (ENMHA). Organisé par la plateforme ESA (Epidémiosurveillance en Santé Animale), le groupe organise chaque année la mise en place et le suivi de l'enquête sous la supervision de l'Anses. Depuis 2021, plusieurs ADA mutualisent leurs enquêtes régionales avec l'enquête nationale : ADA France permet une bonne articulation entre les réunions nationales et les actions régionales concernant l'enquête.

Sur chaque thématique, ADA France veille à ce que les problématiques sanitaires des ADA soient prises en compte dans ces instances et informe en retour au réseau après la tenue des différentes réunions nationales.



Le Fonds de Sauvegarde des Abeilles

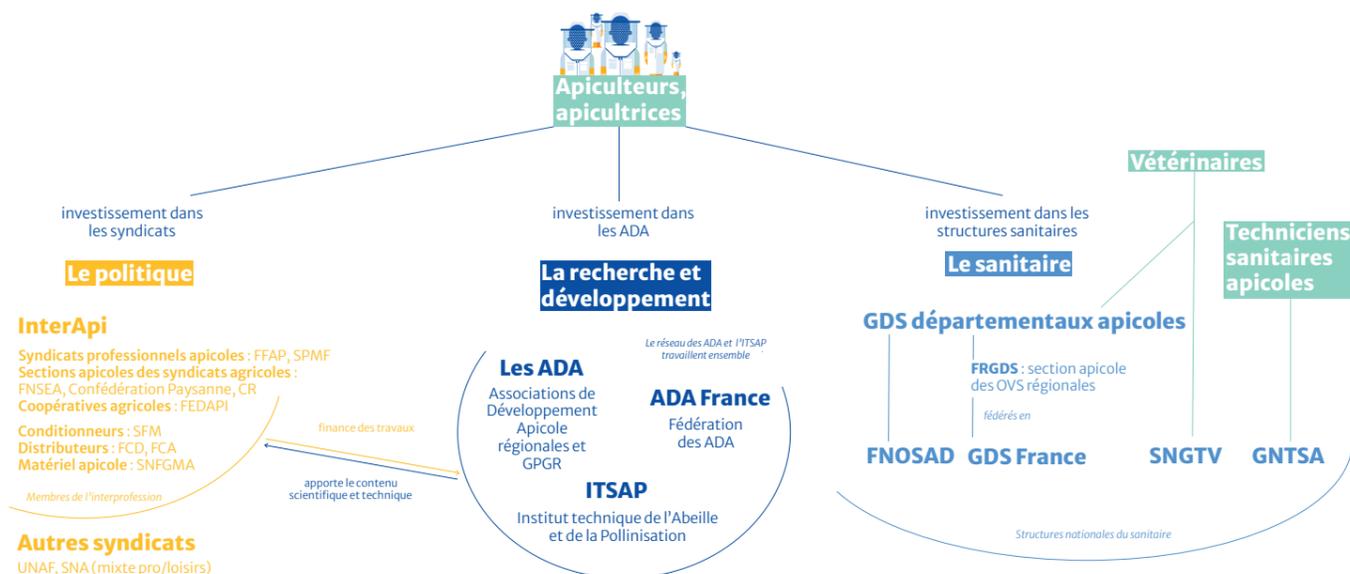
ADA France est un des trois membres fondateurs du Fonds de Sauvegarde de l'Abeille (FSAB) avec « C'est qui le Patron ? », entreprise distributrice de miel, et « Culture Miel », conditionneur.

Pour chaque pot de miel (bio ou conventionnel) vendu par « C'est qui le Patron ? » une contribution de 4,4 centimes est reversée au fonds. L'argent collecté est ensuite reversé à des projets de mise en place de ressources mellifères pour les pollinisateurs. Pour bénéficier de cette subvention, le projet doit remplir plusieurs critères : être porté par un·e agriculteur·trice travaillant en binôme avec un·e apiculteur·trice, être pertinent d'un point de vue apicole et agronomique. Les projets impliquant de la ressource pérenne sont privilégiés (1000 € contre 500 € pour un projet de plus de 3 ans).

Le FSAB a lancé son cinquième appel à projet en novembre 2023. ADA France a participé aux réunions du fonds sur les règles d'attribution du dossier, coordonné la rencontre sur le terrain entre apiculteurs et sociétaire et apporté son expertise au choix des projets.

Comité sectoriel apicole

Le comité sectoriel apicole s'est réuni par deux fois en 2023 (10 mai et 19 septembre). Instance présidée par FranceAgriMer, le comité sectoriel apicole est le lieu de concertation de la filière pour ce qui relève du Programme sectoriel apicole (PSA). FranceAgriMer pilote également les observatoires de filières, dont celui pour la filière apicole. En 2023, les travaux du comité sectoriel apicole ont essentiellement porté sur la gestion du PSA (bilan des années précédentes, état des dossiers déposés, consommation des budgets...), sur l'évaluation des aides directes du PSA (cheptel et transhumance) ainsi que sur les différents observatoires et panels pilotés par FranceAgrimer. En décembre 2023, un groupe de travail spécifique a été réuni sur la question de la crise de commercialisation que traverse actuellement la filière. Toutes les informations recueillies lors de ces réunions ont été transmises aux ADA.



Partie 4 | Représentation Communication externe

4



Le digital

ADA France sur les réseaux sociaux

ADA France, comme chaque année, a été très active sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn.

C'est sur Facebook qu'ADA France a sa plus grosse communauté puisqu'elle compte plus de 3300 personnes. Ce canal nous permet de communiquer sur les actualités du réseau avec les offres d'emploi par exemple, sur l'actualité de la filière, sur les dates clés à ne pas manquer pour obtenir des aides, etc. Ce canal nous permet également de republier des posts provenant de nos partenaires clés, tels que l'ITSAP - l'Institut de l'Abeille, les ADA régionales ou InterApi par exemple.

Sur LinkedIn, notre cible est plus institutionnelle, et notre communauté s'est agrandie en 2023. Effectivement, elle a grandi de 67%. Ceci est dû majoritairement à notre partenariat avec Réussir, et la sortie de ce nouveau titre, pour lequel nous avons fait des promotions conjointes.

Ces deux moyens de communication sont animés, actifs et nous permettent un bel échange avec notre communauté.



942 abonnés
+ **67%** par rapport à 2022
181 publications en 2023



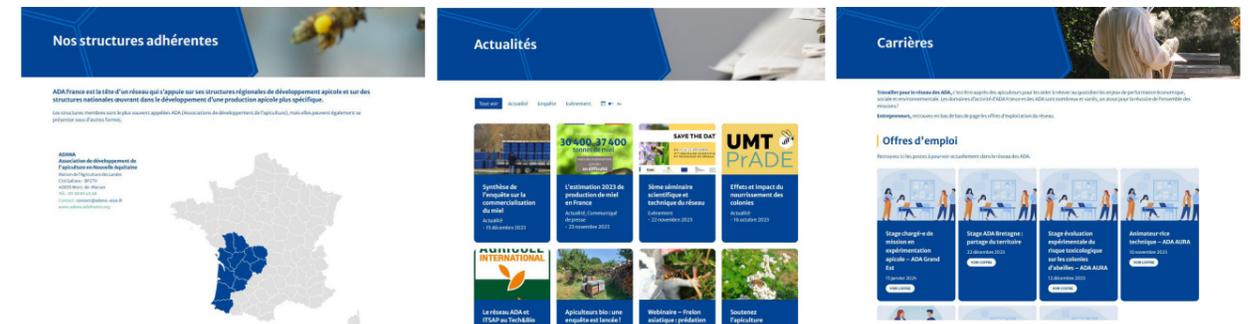
3 324 followers
+ **5%** par rapport à 2022
86 publications en 2023

Un site internet tout neuf !

ADA France a lancé un appel d'offres en avril 2022 pour lancer un nouveau site internet mieux optimisé, avec plus de fonctionnalités et disposant d'un CMS Wordpress pour pouvoir le tenir à jour rapidement et quotidiennement. C'est une agence de développement web basée à Marseille, que nous avons choisie. Ce prestataire connaissait en effet déjà le réseau, puisqu'ils travaillent avec l'ADANA. Leur offre correspondait à notre brief, au niveau des fonctionnalités souhaitées et du budget.

Le site internet a été mis en ligne début mars 2023. Une campagne de communication en interne (aux salariés via une newsletter) et en externe via les réseaux sociaux, a été réalisée.

De nouvelles fonctionnalités ont ainsi pu être mises en place grâce à ce nouveau site internet : une nouvelle carte interactive, des formulaires de contact, une plateforme « carrière » pour poster les offres d'emploi du réseau, une vraie « newsroom » avec des actualités rangées par catégories, un espace pour publications du réseau, etc.



ADA France sur les événements en 2023

Février 2023

Le Salon International de l'Agriculture de Paris

ADA France a partagé un stand avec Réussir Agra, en tant que représentant du titre Réussir Apiculture, et pour en faire la promotion pendant toute la durée du salon (10 jours). Nous avons commandé un stock de 100 exemplaires du numéro de mars 2023, qui a été écoulé sur cette période et distribué aux partenaires intéressés, aux apiculteurs, etc. Ce salon a été l'occasion de rencontres et d'échanges au niveau du nouveau titre Réussir Apiculture.

Septembre 2023

Tech & Bio, le salon de l'agriculture à Bourg-lès-Valence

Nous avons représenté la filière apicole au Salon Tech & Bio. Organisé tous les 2 ans à Bourg-lès-Valence dans la Drôme, le salon Tech & Bio propose aux agriculteurs, techniciens et chercheurs plus de 70 conférences, 120 ateliers et démonstrations en plein-champ et 375 exposants. ADA France et l'ITSAP ont organisé 5 ateliers thématiques, des visites de rucher, des dégustations et animé 5 conférences !



Réussir Apiculture, la revue technique nationale du réseau ADA-ITSAP reconnue !

Réussir Apiculture fête son premier anniversaire !

Depuis son lancement en novembre 2022, cinq numéros ont déjà vu le jour !

Réussir Apiculture est née d'une mission commune à tous les acteurs du réseau ADA-ITSAP : accompagner les apiculteur·rices dans la gestion de leur exploitation en leur offrant un contenu de qualité et des informations techniques intégrant les derniers travaux du réseau et de la filière. Sans jamais remplacer la richesse de nos rapports, publications scientifiques ou bulletins techniques (que nous continuerons à valoriser au sein de la revue avec des liens directs ou des références), Réussir Apiculture, grâce à son format attractif, synthétique et agréable à lire, nous permet de toucher un public plus large d'apiculteur·rices professionnel·les, pour qui, l'accès à ces informations est facilité.

Nous continuons le partenariat avec Réussir

Réussir Agra, c'est un groupe de presse agricole qui possède une expertise dans l'édition de revues spécialisées pour différentes filières agricoles. Se rapprocher de Réussir fut pour notre réseau l'opportunité de bénéficier de leurs compétences graphiques et édito-

riales, et de tarifs très avantageux sur les impressions et envois. Leurs équipes nous ont formé à l'écriture journalistique, pour nous aider à proposer des contenus courts et limpides, et nous accompagnent de la mise en page jusqu'à l'impression. Pour rappel, en aucun cas Réussir a un droit de regard sur les rédactions, qui proviennent toutes de notre réseau. Aussi, notre modèle économique nous permet de proposer une revue sans publicité, ce qui est très rare dans le secteur apicole – et celui de la presse en général – et très apprécié de notre lectorat.

C'est tout un travail d'équipe !

Réussir Apiculture, c'est le travail du réseau pour le réseau, des apiculteurs pour les apiculteurs ! Rappelons que toutes les rédactions sont le fruit du travail des salariés ou volontaires, qui oeuvrent pour un projet commun.

En 2024, nos deux objectifs sont d'apporter encore plus de technicité à nos articles et de doubler le nombre de nos abonné·es. Cela sera possible grâce à une belle cohésion au sein du réseau, de la rédaction à la promotion.

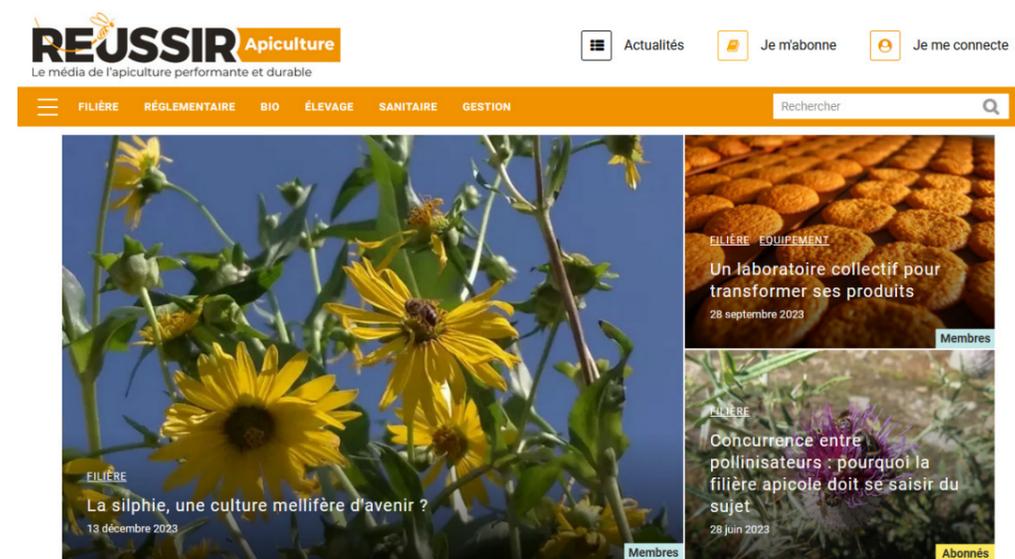
Réussir Apiculture, en ligne et sur les réseaux sociaux : une nouveauté

En 2023, ADA France a pris la décision d'initier une présence sur les réseaux sociaux de la revue Réussir Apiculture (Instagram, Facebook et LinkedIn). Pour garantir notre activité sur ces plateformes et augmenter la visibilité de la revue, nous avons mené une analyse approfondie des autres titres de Réussir. A quelle fréquence ils publient, quel contenu, à quelle cible ? A la suite de cette étude, nous avons élaboré un retroplanning détaillé pour orchestrer l'ouverture des réseaux sociaux ainsi que la publication de divers contenus.


223
abonnés


143
abonnés


87
abonnés



Réussir Apiculture, un site internet dédié, accessible à tout le monde !

A chaque numéro imprimé, nous traitons également les articles dans leur version web, pour qu'ils puissent être consultés de manière totalement libre par les abonnés. Les non abonnés peuvent également profiter d'une petite sélection !



Numéro 1
Novembre 2022



Numéro 2
Mars 2023



Numéro 3
Juin 2023



Numéro 4
Septembre 2023



Numéro 5
Décembre 2023

Partie 5 Organisme de formation

5

Une année riche en formations

En 2023, 9 structures (ADA Pays de la Loire, ADA AURA, ADAPIC, ADAPI, ADA BFC, ADA Grand Est, ADA HdF, Syndicat AOP Miel de Corse et GPGR) sont prestataires d'ADA France pour l'élaboration et l'organisation des formations dans leurs régions ou sur leur domaine thématique (gelée royale pour le GPGR).

Méthodologie

Pour chaque formation, ADA France dépose le dossier en ligne sur la plateforme Vivéa, gère les inscriptions des participants, assure le suivi administratif et financier des formations et analyse la satisfaction des intervenants ainsi que des participants. Ainsi, la Fédération est garante de la qualité de la prestation proposée au public apiculteur. Elle anime également le GT Formation du réseau.

Nouvelles procédures

Au cours de l'année 2023, le groupe de travail a mis en place des procédures de partage des tâches et des responsabilités entre ADA France et les délégataires que sont les ADA. ADA France se fait également le relais des informations transmises par Vivéa sur l'organisation des formations et les éventuels changements de modalités et des conditions de remboursement. Le groupe a pour objectif, à l'échelle de la France, et par la

participation des ADA concernées, de coordonner les formations, de réaliser le suivi des formations réalisées, de compiler les besoins en formation, d'analyser les retours des stagiaires et intervenants ainsi que d'améliorer les pratiques. En 2023, il s'est réuni à trois reprises. En remplacement de Margaux Gelin et de Pauline Pacheco, Morgane Viguié et Marine Serre ont repris en charge l'organisation du GT courant 2023.

Thématiques de l'année

Cette année, les formations du réseau ont porté principalement sur trois thématiques : la propolis, l'élevage et la sélection et la cristallisation. Au total, ce sont 277 heures de formation qui ont été dispensées par le réseau en 2023, sous l'égide d'ADA France.

La satisfaction des stagiaires

A la suite des formations, un questionnaire de satisfaction est diffusé aux stagiaires. Nous avons recueilli les principaux mots qui ressortent pour les formations passées en 2023 afin de les grouper sous forme de nuage de mots. Selon les stagiaires, les formations proposées par les ADA répondent à leurs besoins. Ces dernières favorisent des temps de partage et d'échanges tout en leur permettant d'améliorer leur savoir.



9
structures accompagnées

31
formations organisées

277
heures de formation

266
stagiaires formés

Et la certification QUALIOPi renouvelée à l'été 2023 pour une période de 18 mois !

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADA France, fédération nationale du réseau des Associations de Développement de l'Apiculture

ADA France œuvre, depuis 2013, sur le plan local et national au développement d'une apiculture française durable.

Avec ses 16 associations membres, son partenaire historique l'ITSAP-Institut de l'Abeille, plus de 1 500 adhérents directs et plus de 13 000 adhérents indirects, ADA France est la tête d'un réseau dédié à l'apiculture professionnelle, reconnue par les instances publiques régionales, nationales et européennes.

ADA France assure la coordination nationale des actions des Associations régionales de Développement Apicole (ADA) et des groupements apicoles qu'elle représente, et elle accompagne les apiculteurs professionnels et pluriactifs dans l'installation et la gestion de leur exploitation. À cette fin, ADA France est un organisme de formation certifié Qualiopi.



Fédération Nationale du Réseau
de Développement Apicole

149, rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
Tel : +33 (0)1 81 72 16 53
E-mail : contact@adafrance.org

Réalisé grâce au soutien de

